



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo

Repenser un nouveau rôle de l'Etat, une nouvelle démocratie politique et économique ; briser les institutions d'un Etat néo-colonisé sont les préalables incontournables à une *réduction durable du train de vie de l'Etat congolais*

NOVEMBRE 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
0. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	2
0.1 LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO UN PAYS AUX STRUCTURES ECONOMIQUES PRIMAIRES, EXTRAVERTIES.....	2
0.2 LES CONSEQUENCES DE CETTE EXTRAVERSION POUR LE PAYS ET POUR SON PEUPLE	2
0.3 L'EXIGENCE D'UNE CONSTRUCTION ECONOMIQUE ENDOGENE, AUTOCENTREE, AUTODETERMINEE EST INCONTOURNABLE : LES GRANDES ORIENTATIONS.....	3
0.4 COMMENT UNE ECONOMIE AUTOCENTREE EST-ELLE ARTICULEE ?	4
0.5 COMMENT CONSTRUIRE LE DEVELOPPEMENT ENDOGENE	4
I. UN ETAT NOUVEAU, UNE NOUVELLE DEMOCRATIE COMME PREALABLE DE LA REDUCTION DU TRAIN DE VIE DE L'ETAT	6
1.1 LE NOUVEAU ROLE DE L'ETAT	6
1.2. UNE NOUVELLE DEMOCRATIE POLITIQUE.....	7
1.3. DEMOCRATIE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT	9
1.4 BRISER LES INSTITUTIONS TRADITIONNELLES D'UN ETAT NEO-COLONISE	13
II. UNE RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE IMPERATIVE COMME PREMIERE GRANDE REFORME	15
2.1 INTRODUCTION.....	15
2.2. POLE EDUCATION – FORMATION	16
2.3 POLE POUR L'ECONOMIE.....	17
2.4. POLE DE L'INFRASTRUCTURE.....	19
2.5. POLE DE LA SANTE.....	20
III. LES REFORMES AU NIVEAU DES INSTITUTIONS	22
3.1 LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	22
3.2 LE GOUVERNEMENT	22
IV. LE PARLEMENT, LES ASSEMBLEES PROVINCIALES, LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX	24
4.1 LE PARLEMENT.....	24
4.2 LES PROVINCES	24
V. REDUCTION DU TRAIN DE VIE DANS LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES A L'ETRANGER : REDUIRE ET RATIONALISER LES DEPENSES PUBLIQUES	24
VI. LES ENTREPRISES PUBLIQUES : REDUIRE ET RATIONALISER LES DEPENSES PUBLIQUES	25
VII. LES SALAIRES	26
7.1 DES PRINCIPES GENERAUX	26
7.2 POUR LE SECTEUR DE L'EDUCATION	26
7.3 POUR LE SECTEUR DE LA SANTE.....	27
7.4 LES ASSEMBLEES	27
7.5 LES FORCES ARMEES ET LA POLICE	27
CONCLUSION : METTRE LES MOYENS PUBLICS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF	28

0. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

0.1 La République Démocratique du Congo un pays aux structures économiques primaires, extraverties

La réduction du train de vie de l'Etat ne peut pas être envisagée avec légèreté, ni être un slogan. Elle doit résulter d'une autre vision du développement devant aboutir à d'importantes transformations sociales dans notre pays. En toile de fond, il y a des grands défis à lever imposés par la nouvelle vision de transformation sociale dans la mise en œuvre doit être accompagnée de la justice distributive.

Voilà une problématique qui devait embraser durant cette campagne pour les présidentielles, le débat politique, l'élever au niveau présidentiel en lieu et place des attaques des individus, de la corruption à ciel ouvert des électeurs par des candidats qui désistent et soutiennent d'autres candidats moyennant des substantielles compensations financières. Bref, à la recherche du pouvoir pour le pouvoir, pour l'enrichissement illicite au détriment du peuple congolais. Réduire le train de vie de l'Etat c'est aussi rationaliser la dépense publique en faveur de la libération de notre pays occupé et du développement durable. **Sortons des caniveaux le débat de la campagne présidentielle.**

Bientôt 63 ans que notre pays est théoriquement indépendant. Mais c'est depuis 1885 que notre économie continue à être désespérément extravertie et est dépendante de l'extérieur par la contribution de ce secteur au PIB, les revenus d'exportation, l'importance du capital étranger investi et la technologie étrangère utilisée. Les produits miniers sont restés irrémédiablement pour la RDC :

- La base de son économie
- La source de financement et d'approvisionnement du pays en matière première, bien de premières nécessités et d'équipements.
- La garantie de son endettement extérieur et du service de la dette.
- La source la plus importante de ses recettes publiques

Dans une telle situation notre économie est très vulnérable. La détérioration des termes de l'échange et la chute des cours des produits primaires exportés par notre pays peut bloquer toute l'économie. C'est cela le néo-colonialisme entretenu par les dirigeants qui se sont succédé à la tête du Congo depuis 63 ans. Mais que dis-je plus de 63, 150 ans de colonialisme et de néo-colonialisme qui date de 1885. Nous sommes partis de l'esclavage de Léopold II au colonialisme de la Belgique et enfin au néo-colonialisme qui dure depuis 63 ans.

0.2 Les conséquences de cette extraversion pour le pays et pour son peuple

- ✓ Une disparité trop grande entre les revenus et les salaires ;
- ✓ Une étroitesse du marché de consommation locale indispensable à l'industrialisation du pays et à son développement global ;
- ✓ Des graves problèmes sociaux : exode rural des jeunes et vieillissement des campagnes, urbanisation insuffisante, insuffisance également de services

sociaux, chômage, sous-emploi, malnutrition, logements insalubres, maladies endémiques, etc.

- ✓ Concentration de la croissance dans quelques secteurs non prioritaires au détriment des secteurs primaires et secondaires pro-pauvres ;
- ✓ Dépendance financière et technologique de l'extérieur en raison du rôle important laissé à l'investissement étranger dans l'exploitation des ressources naturelles destinées aux marchés extérieurs et dans les infrastructures d'appui à cette exploitation.

0.3 L'exigence d'une construction économique endogène, autocentrée, autodéterminée est incontournable : les grandes orientations

Il serait presque banal de dire que nous devons opter pour une voie de développement endogène. Cette voie exige que notre société reste elle-même, qu'elle puise ses forces dans sa culture et dans les formes de pensées et d'action qui lui sont propres, afin que notre développement devienne une réalité de transformation permanente de notre système social.

Opter pour un développement endogène, c'est faire en sorte que celui-ci réponde à des valeurs communes, à une inspiration cohérente, à des espoirs et des besoins partagés, où se reconnaît l'ensemble de la collectivité nationale, et qu'il puisse mobiliser ses volontés, ses énergies, ses imaginations rassemblées. C'est au regard de cette exigence que nous pourrions envisager le processus de modernisation et la maîtrise du savoir-faire modernes.

Ce développement n'aura de sens que s'il renforce et fortifie la créativité sociale, il ne pourra réussir que s'il est assumé par des populations pleinement conscientes de sa nécessité, aptes à agir et décidées à le faire. Cela veut dire qu'il faudra parier sur l'homme et ses possibilités, lui donner des raisons de vouloir aller de l'avant, de moduler les innovations technologiques, sociales, politiques, culturelles de sorte qu'elles soient à chaque étape, assumées par la population elle-même et vécue par elle comme un dépassement créateur et bénéfique.

On est bien loin des modèles qui ont inspiré notre construction économique actuelle qui a plutôt marginalisé à tout point de vue la population. Toutes les réformes à envisager dans chaque secteur doivent répondre aux exigences de cette voie de développement.

Le développement endogène n'est possible que si l'on en fait un projet politique et que des hommes se battent et meurent pour cette option, sans laquelle il n'y aura pas d'avenir chez nous. Ce choix hautement politique, est la voie de la révolution économique et politique, la seule qui puisse sauvegarder notre démocratie qui est en voie de construction pour de nombreuses années.

Nous insistons sur cette volonté politique qui est opposable à la récupération qui a été faite de ce thème par des organisations internationales et des pouvoirs politiques au

Nord comme au Sud, qui auraient tout à perdre de ce choix en faveur d'un développement qui ne peut être que bénéfique aux masses populaires.

0.4 Comment une économie autocentrée est-elle articulée ?

Dans une telle économie, il existe une relation d'équilibre de croissance entre le flux intersectoriel au niveau de la production, des échanges et de la répartition du revenu global entre le capital et le travail, c'est-à-dire la demande solvable qui va vers chaque secteur. Le surplus économique reste sur place et détermine justement la répartition du revenu global. Le salaire va vers le secteur de production de biens de consommation de masse, les profits sont épargnés ou réinvestis. Le salaire a une fonction économique, il n'est pas qu'un coût de production, il y a une relation objective entre le salaire et le niveau de développement des forces productives.

Les relations externes économiques et/ou politiques sont soumises aux exigences de l'accumulation intérieure. Il existe une alliance des classes entre une bourgeoisie industrielle et agricole qui sont une classe dominante, dans le cadre d'un Etat national achevé et puissant.

Les structures économiques héritées de 150 années d'esclavage, de colonialisme et de néocolonialisme étaient différemment construites : le capitalisme y a été introduit de l'extérieur par domination politique. Il n'y a pas eu de désagrégation des rapports ruraux précapitalistes, mais leur déformation par soumission aux lois de l'accumulation des pays dominants. Pas de révolution agraire, stagnation de la productivité agricole.

Pas d'alliance des classes dominantes internes, mais une alliance internationale entre le grand capital monopoliste et des alliés subalternes. Pas d'Etat national réellement achevé, indépendant, au service des classes locales, mais une néo-colonie. Le salaire n'est qu'un coût qui est maintenu aussi bas que les conditions économiques et politiques le permettent.

0.5 Comment construire le développement endogène

Ayant défini au départ les objectifs d'une telle voie, nous devons nous interroger sur les directions dans lesquelles il faudra agir sur l'ordre mondial afin de favoriser la réalisation de ces objectifs.

1. Ce développement est avant tout populaire, donc national ;
2. L'industrie doit être mise au service de la productivité agricole ;
3. Il faut abandonner la production de luxe pour le marché local et à l'exportation fondée sur la reproduction d'une force de travail bon marché (mieux servir les masses urbaines)
4. N'ayant pas réalisé une révolution agraire préalable à la révolution industrielle, nous devons renverser la valeur, c'est-à-dire que nous devons articuler un secteur moderne de l'industrie rénovée dans ses orientations de base, au secteur des petites industries rurales qui permettent de mobiliser directement les forces latentes de progrès

5. Seul une révolution dans le secteur agricole pourra financer une industrialisation saine, dégager un surplus vivrier capable d'assurer l'indépendance nationale
6. L'industrie doit être mise au service des masses urbaines et rurales pauvres et cesser d'être guidée par la logique financière qui favorise le marché local privilégié et l'exportation vers l'extérieur.
7. Les emprunts éventuels à la technologie dont des modèles nouveaux devront être imaginés seront faits en fonction des besoins internes du développement populaire.
8. Ce développement, même s'il exige de compter d'abord sur ses propres forces n'a rien à voir avec l'autarcie. Le pays se doit de recourir à l'importation des inputs nécessaires à l'accélération de son développement (équipement, énergie, certaines matières premières). Les échanges avec les autres restent nécessaires mais doivent être qualitatifs.
9. Il va falloir développer l'autonomie collective avec les pays du Sud (Afrique, Asie et Amérique Latine) en agissant dans deux directions :
 - a) L'entraide mutuelle (échange des matières premières, en évitant plusieurs intermédiaires)
 - b) Contrôle national de l'exploitation des ressources naturelles. Les exportations doivent être réduites au niveau des importations exigées par la stratégie interne du développement endogène.
Actuellement, on exporte en fonction des besoins du centre et puis on se pose la question de savoir quoi faire avec les devises.

Comme on peut le constater, les défis posés par notre sortie de 150 ans de domination impérialiste sont énormes. Nous devons réinventer notre monde, conceptualiser notre économie, notre système socio-politique en terme des intérêts populaires. Les réformes administratives que nous proposons ici sont un préalable à réduction du train de vie de l'Etat et ne sont qu'un premier pas vers d'autres réformes imposées par les choix d'une vision de développement résolument tournée vers l'indépendance et la souveraineté nationale véritable. Repenser un nouveau rôle de l'Etat, une nouvelle démocratie politique et économique, briser les institutions traditionnelles d'un Etat néo-colonisé sont autant des préalables à la réduction durable du train de vie de l'Etat.

I. UN ETAT NOUVEAU, UNE NOUVELLE DEMOCRATIE COMME PREALABLE DE LA REDUCTION DU TRAIN DE VIE DE L'ETAT

1.1 Le nouveau rôle de l'Etat

Notre peuple est capable de s'organiser lui-même, d'une manière intelligente, harmonieuse et efficace, à la condition toutefois que lui soit activement offerte la possibilité de le faire. L'Etat nouveau aura un rôle décisif dans ce domaine.

L'Etat actuel, ensemble d'institutions inadaptées, est incapable de mener la reconstruction économique dans la voie du développement endogène.

L'Etat gestionnaire des structures étatiques, ne devrait pas avoir pour rôle d'imposer une loi (idéologique), mais de la solliciter du peuple. Il s'agit d'une tâche de loin plus difficile que celle qui aujourd'hui est la sienne. Il est plus facile de trancher bien ou mal. Il est plus difficile d'obliger à la réflexion, de susciter et de favoriser des initiatives, de suggérer, d'assister.

L'Etat doit devenir un type de pouvoir nouveau, avec les seules attributions ou le seul profil que puisse accepter ou lui reconnaître une société idéalement primitive : détenteur d'une expérience peu commune, respecté pour ce qu'il apporte, conseiller proche de ceux qu'il conseille, conciliateur plutôt qu'arbitre, père dépourvu de tout droit souverain sur la grande famille dont il est le chef reconnu, contre laquelle il ne peut rien, à laquelle il doit tout.

Le rôle du pouvoir n'est donc pas de laisser le peuple faire ce qu'il veut, mais de l'encourager à vouloir et ; de l'aider à faire ce qu'il est capable de faire tout seul.

Ce qu'il est capable de faire tout seul ? Chaque jour au village comme en ville on peut constater aisément que notre peuple se doit à lui-même sa survie, il arrive à s'organiser dans le bien comme dans le mal malgré l'encadrement insuffisant que lui offre le pouvoir de la lumpenbourgeoisie actuelle.

Dans un Etat conçu sur des bases authentiquement nationales, c'est un peuple congolais nouveau que nous imaginons à l'œuvre en ville, dans les campagnes, dans les entreprises, réinventant son monde, son cadre de travail, ses rapports avec de l'argent, de nouvelles limites au possible.

Des ignorants, des analphabètes, oui des gens aujourd'hui méprisés par la classe politique toute tendance confondue qui en a fait ce qu'ils sont, on verra ces gens naître une deuxième fois. Dépouillés du mépris qu'on leur portait.

Ils seront ainsi libérés de ce que la maudite classe politique actuelle a fait d'eux, pour devenir membres d'une autre société qu'ils mettront eux-mêmes en forme. En ces jours merveilleux, un verra le fils du paysan vendre symboliquement le peu qu'il possédait pour militer contre la grande propriété bourgeoise capitaliste contre le droit de la grande bourgeoisie capitaliste de s'approprier le travail des autres. Les voleurs se réunissant pour élaborer un plan contre la délinquance. Les voyous se politisant cherchant à comprendre comment on devient voyou, expliquant aux intellectuels ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Tous ensemble chanteront des chants révolutionnaires : de véritables cantiques qui parlent de paradis de cet endroit où règne

la justice entre les hommes. Et dans leur bouche, amour deviendra un mot prodigieusement révolutionnaire... Ces chants seront-ils ceux de la résurrection du Christ ?

Pas nécessairement, ce sera des chants de leur propre résurrection, celle d'un peuple, celle d'une société archaïque trop consciente de l'impératif de survie pour aimer la violence, capable de compromis pour survivre, soucieuse d'harmonie. Le nouvel Etat se devra donc d'aider ce peuple revenu à une nouvelle vie, à grandir et à asseoir son idéal de transformation sociale. Tout échec conduirait sans aucun doute à un assassinat collectif : il va falloir aider le peuple, l'encadrer et lui permettre d'imaginer ce que pourrait être un ordre différent de l'ordre actuel, et surtout comment l'instaurer lui-même, l'aider à trouver le chemin d'un autre type de démocratie, largement inspiré de la pratique de la palabre.

1.2. Une nouvelle démocratie politique

Démocratie, ce concept très utilisé actuellement nous vient du grec et signifie au sens exact du terme, pouvoir du peuple. Mais jusqu'aujourd'hui le pouvoir du peuple est resté une revendication jamais satisfaite, un objectif d'aspiration et de luttes. Et, actuellement où trouvons-nous le véritable Pouvoir du peuple ? Là où les grandes entreprises multinationales et les banques, les associations patronales et les conseils d'administration détiennent les leviers de commande du pouvoir économique, disposent de la richesse sociale et dirigent la politique de l'Etat ? Là où le profit est la mesure de toute chose ?

La vraie démocratie ne peut se manifester que dans une société où le peuple récolte les fruits de son travail, où l'homme avec ses besoins décide du contenu de la politique économique et sociale, là où les travailleurs possèdent et pratiquent le pouvoir, gouvernent leur Etat et décident eux-mêmes de leurs affaires.

La démocratie ne peut pas exister dans un Etat où l'on parle sans relâche de démocratie et de liberté mais où les intérêts des travailleurs sont méprisés et foulés aux pieds dans l'intérêt des puissances d'argent.

En commençant ce chapitre, nous avons décrit ce que devraient être les nouveaux rapports entre le peuple et l'Etat. Un Etat dont le rôle est d'encadrer, d'encourager les initiatives d'un peuple libre qui cherche à concevoir un ordre nouveau et le mettre en pratique. Une démocratie qui associe le pouvoir du peuple à l'humanité, le gouvernement du peuple aux droits de l'homme.

L'humanisme réel est vivant dans une telle démocratie, il gagne justement en elle et par elle cet aspect qui fait de lui une caractéristique de la société africaine collectiviste et communautaire.

Ce type de démocratie peut se résumer en une phrase disposant d'eux-mêmes et égaux en droits, les citoyens provenant de toutes les couches et classes laborieuses organisent leur vie sociale, consciemment sur la base des lois objectives du développement de la société.

Pour y arriver le peuple devra d'abord supprimer la source principale de l'inhumanité : le pouvoir de l'argent, obstacle principal à l'action humaniste dans les secteurs économiques, politiques et culturels, il s'agit là d'un long processus qui ne se passera pas sans conflits, Le peuple travailleur apprendra à exercer lui-même le pouvoir et à être maître de son destin dans l'organisation de nouveaux rapports sociaux.

Dans ce processus marqué par bien des difficultés et contradictions, mais allant dans l'ensemble de l'avant, la démocratie passe du stade de l'illusion, du rêve à celui de la réalité humaniste du quotidien. Elle influence la vie, la pensée et l'action de chacun, elle est même un moment essentiel, Une partie de la vie de chaque citoyen Tandis que la démocratie des puissances d'argent, la plupart du temps ne fait que déclarer le pouvoir du peuple et les droits du citoyen, tout en dissimulant les véritables rapports de force économiques, politiques. Le nouveau type de démocratie que nous préconisons, réalise l'exercice pratique du pouvoir par tous les travailleurs. Elle mobilise chez des millions de personnes l'intelligence et l'expérience, la compétence et la passion, l'énergie et l'initiative. Et c'est là justement que se manifeste la nature humaniste de ce nouveau type de démocratie : elle permet à chaque citoyen de participer à l'organisation de la société en agissant, en discutant, en décidant, d'assumer la responsabilité et développer sa personnalité.

Avec l'Etat actuel, un contraste insurmontable détermine la vie sociale celui entre société et individu, entre Etat et citoyen.

Avec la suppression des rapports sociaux fondés sur l'exploitation des uns par les autres, ce contraste peut être surmonté. Les nouveaux rapports Etat-citoyen, se développeront constamment sur l'unanimité des intérêts dans les questions fondamentales de la vie : la garantie et la protection de la paix, le renforcement du potentiel économique du pays pour le bien du peuple, la création de bonne conditions et de possibilités accrues pour le développement de l'enseignement, de la culture et d'un nouveau mode de vie.

La nouvelle démocratie est à créer. Nous ne prétendons pas que dans une société à reconstruire, il n'existe pas de différences d'intérêts, ni de contrastes d'intérêts, ni de conflits qui en résultent Là où les hommes vivent ensemble, il est notoire qu'il y ait toujours des intérêts différents qui peuvent S'exprimer dans le cadre de décisions prises au niveau du nouvel Etat, de l'application des nouvelles lois, et d'autres réglementations légales. Sur base des critiques justifiées provenant des citoyens, le nouveau pouvoir réglera au mieux ces litiges, afin que les droits de chaque citoyen soient préservés.

Même si la nouvelle société que nous préconisons n'est pas celle d'un monde sans contradictions celles-ci seront fondamentalement différentes de celles qui affectent la société actuelle. Car, il n'y aura pas de fossé infranchissable entre la Société et l'individu, entre l'Etat et le citoyen, on n'y trouvera pas les différences sociales et les contrastes politiques profonds, Les contradictions éventuelles pourront être éliminées grâce à l'action commune de la Société.

Cette nouvelle société que nous créerons ensemble ne naîtra pas brusquement avec des réformes, elle devra être en permanence élaborée, conquise et défendue. Etant donné que le rapport entre l'Etat et le citoyen se sera radicalement transformé, l'homme et le libre développement de sa personnalité pourront être le point central de la politique de notre Société.

1.3. Démocratie économique et développement

La question essentielle est de savoir ce *que* le peuple pourrait faire de sa propre initiative et sous sa seule responsabilité pour qu'un développement se produise. A l'heure actuelle le technicien de la lumpenbourgeoisie, au lieu de se poser cette question, se limite à se demander Seulement ce que peut et ce que doit faire l'Etat, Il ne peut ni concevoir ni accepter une évolution démocratique puisque celle-ci se traduirait par Un transfert de pouvoir de l'Etat vers le peuple, donc par un affaiblissement relatif de l' « Etat ».

En revanche, il est très perméable aux idéologies fascisantes, dans la mesure où le rapport de domination de l'Etat sur le peuple se confirme en sa faveur, la classe bureaucratique exerçant en pratique les pouvoirs qui se concentrent entre les mains de l'Etat.

Mais s'il revient à l'Etat, c'est-à-dire à la bureaucratie publique actuelle non seulement de concevoir mais aussi de mettre en Œuvre la politique du développement celui-ci va avoir pour limites celles qui s'imposent à l'administration elle-même qu'il s'agisse de moyens humains OU de disponibilités financières. Ces limites sont étroites, l'on devra se résigner à laisser intervenir n'importe quel agent économique actif, un autre type d'encadrement, fût-il celui des sociétés multinationales.

Une telle organisation de l'économie se retrouve partout en Afrique au sud du Sahara, elle est l'aboutissement normal d'une démarche technicienne.

Dans tous ces pays, le « peuple souverain » n'est ainsi autorisé à avoir, dans le domaine économique, qu'un rôle d'instrument.

Au plan doctrinal, les pays qui se réclamaient du socialisme autrefois admettaient volontiers, même quand ils n'en faisaient pas une priorité, que les travailleurs assurent eux-mêmes la gestion de leur instrument de production quitte à ce qu'en pratique « l'autogestion ouvrière » se réduise à un contrôle de type parlementaire sur la direction (délégation de pouvoirs représentants cooptés par la hiérarchie syndicale ou politique, etc.). Pourtant aussi complète qu'elle puisse être au niveau de l'entreprise l'autogestion ne peut devenir la base d'une démocratie économique, si elle n'existe qu'à ce niveau. En revanche elle a de fortes chances de déboucher sur l'anarchie, au sens bourgeois du mot.

Le but de notre propos est justement d'arriver à montrer que l'autogestion doit être la base de la démocratie économique, mais comment ? L'autogestion n'a de chance de réussir que si elle est globale. Elle ne peut être limitée au niveau de l'entreprise, et au

plan de la production. Il faut que le peuple travailleur en arrive à contrôler tous les centres de réflexion et de décision en matière économique, qu'ils détiennent la totalité du pouvoir économique.

Une autogestion globale de l'économie ne doit pas être considérée comme un but idéal, lointain et passablement utopique. Elle est d'abord possible, les travailleurs n'étant pas congénitalement différents de ceux qui aujourd'hui décident à leur place, leurs réactions égoïstes ne pouvant que s'annuler les unes les autres, leur souci d'ordre et d'harmonie étant à la mesure de leur besoin de vivre dans l'ordre et dans l'harmonie.

Elle ne peut être différée, parce qu'elle le Serait au profit de la classe qui se verra privée de ses pouvoirs et de ses privilèges, qui s'emploiera dès lors à en retarder indéfiniment l'échéance, au risque de bloquer le développement lui-même. Elle est une nécessité immédiate dans un pays à reconstruire tel que le nôtre où les orientations du développement ne peuvent être élaborées que sous un contrôle populaire actif, où le développement ne peut avoir pour moteur que le peuple, où les transformations économiques et sociales impliquent une épreuve de force et une mobilisation des masses contre la minorité privilégiée. Il faudra pour ce faire créer les organes de ce nouveau pouvoir économique.

Cet organe nouveau serait pratiquement l'embryon de la future administration de l'économie nationale.

On pourrait imaginer un centre de promotion de l'économie nationale (C.P.E.N.). Le C.P.E.N. permettrait de résoudre un problème que l'on retrouve partout en Afrique au Sud du Sahara, qui tient aux structures actuelles de l'Etat et à l'organigramme de son administration. Les centres de décisions en matière économique sont beaucoup trop dispersés, chaque ministère et chaque administration ayant, sinon sa politique propre, du moins une approche technique particulière et une vision partielle des problèmes qui ne peuvent être résolus que dans une optique globale, c'est-à-dire au terme de décisions qui concernent la politique, l'économie et le social, tous les aspects de la vie d'un pays. Il faudrait faire refluer les multiples intérêts qui, en grignotant le pouvoir économique, en provoquent l'émiettement, Il faudrait concentrer ce pouvoir pour en assurer la cohérence.

Dans la mesure où ce nouvel instrument devrait aider les travailleurs à s'organiser au plan de la production et à celui de la gestion, tout en agissant lui-même sous le contrôle des travailleurs, il pourrait devenir non seulement un contrepoids à la bureaucratie mais une véritable l'embryon d'une organisation autogestionnaire globale, le centre de décision d'une démocratie économique.

Ici, nous nous limitons à donner les grandes lignes de ce que pourrait être une vraie démocratie économique.

Nous ne pouvons donc nous lancer dans la description de ce que devrait être le C.P.E.N., ses structures internes, son mode de fonctionnement, ses méthodes de travail, cela nécessite tout un ouvrage.

Il serait trop long d'expliquer comment pourrait être, en pratique, évitée la bureaucratisation d'un organisme qui au départ n'existait que par la volonté de l'Etat (pouvoir politique), comment il devrait devenir, d'une part un plan opérationnel, d'autre part un organe capable de mettre en forme les initiatives populaires de les susciter et de les coordonner. Tout au plus doit-on savoir que le contrôle du peuple sur le C.P.E.N. ne pourra être effectif que si les entreprises promues par ce dernier, sont autogérées, si elles sont représentées au conseil de gestion du C.P.E.N. lui-même, avec un droit de vote pour les affaires qui directement ou indirectement les concernent.

Le C.P.E.N. ne serait alors que l'organe qui impulse les entreprises économiques du pays, mais qui reçoit en retour les projets et les directives de ces dernières.

Des entreprises seront donc créées soit à l'initiative du C.P.E.N. ou de la base. Ces unités économiques seront au fur et à mesure regroupées en sociétés sectorielles, chacune en charge d'un secteur ou d'une branche de l'économie de son développement, de sa réorientation, de telle sorte que chacune devienne à terme l'administration active chargée de résoudre tous les problèmes relatifs à une branche ou à un secteur de l'économie.

Le C.P.E.N. ne serait donc pas un pouvoir hiérarchique, mais un centre des décisions collectives, un organe de coordination technique, contrôlant enfin l'exécution des décisions prises en commun.

Cela dit, il est certain que l'organisation autogestionnaire de l'économie présente des difficultés.

Tout d'abord elle ne peut être que progressive. Il faut choisir les secteurs à mettre en autogestion immédiate au départ de la reconstruction économique.

Partout ailleurs il faut que soit accepté le principe d'une évolution plus lente, tout en fixant les étapes et en donnant aux travailleurs les armes qui leur permettront de faire respecter le processus de démocratisation.

Il faut aussi que les intellectuels progressistes, cadres administratifs ou techniciens, acceptent d'être au service du peuple, de donner aux travailleurs les conseils dont ceux-ci ne peuvent se passer, la gestion économique et technique nécessitant des connaissances qui s'acquièrent beaucoup plus vite qu'on ne le dit, mais que les travailleurs n'ont pas au départ.

Il reviendrait au C.P.E.N. de veiller à cette assistance, le pouvoir politique qui le contrôlera l'empêchant d'abuser de son propre pouvoir technique.

Il faut que les représentants des travailleurs, dans les différents organes de réflexion et de décision, ne soient pas toujours les mêmes, pour éviter qu'une nouvelle

hiérarchie ne s'instaure peu à peu au profit d'une classe de contremaîtres politiques et syndicaux.

Des problèmes se poseront. Les travailleurs congolais n'organiseront certainement pas leur usine comme celle-ci l'est en Europe ou en Amérique du Nord : cette prison aux portes fermées, avec pointage à l'entrée et à la sortie, totalement coupée de la vie. En admettant qu'il faille les inciter à revoir Certains aspects de leur organisation, il serait hautement souhaitable de ne pas imiter l'occident dans ses méthodes pour améliorer la productivité.

L'homme s'épanouit avant tout en créant, c'est-à-dire dans son travail, Celui-ci ne devrait plus être la nécessaire et fâcheuse contrepartie du salaire. Plus qu'un moyen de vivre, il est un objectif essentiel de l'existence, dès lors que sa finalité est comprise et voulue. Seuls les travailleurs sauront déterminer, fût-ce après beaucoup de tâtonnements, les conditions dans lesquelles ils peuvent s'épanouir, en tant que travailleurs. Et ce sont alors ces mêmes conditions qui rendront leur travail productif.

Au niveau national, aussi, des erreurs seront commises, des difficultés se présenteront... Mais, dans notre pays depuis 1960, qui peut prétendre que le pouvoir économique a été exercé d'une manière acceptable ? D'abord il n'est même pas entre les mains des Congolais quels qu'ils soient, mais de la grande bourgeoisie capitaliste étrangère, propriétaire des multinationales qui dominent économiquement et politiquement le pays.

Est-il même possible qu'un pouvoir aux assises populaires commette plus d'erreurs que n'en a commises la lumpernbourgeoisie depuis 1960, qu'il crée plus de difficultés à un pays et des situations dramatiques pour sa population ? La classe dirigeante actuelle ne s'est-elle pas condamnée elle-même par son incompetence et sa malhonnêteté ? Sauf pour cette minorité, il n'y a aucun risque à détruire ce qui ne fonctionne manifestement pas. Et démolir le présent peut construire l'avenir représente un risque autrement moins grave que de se priver d'avenir.

Le temps aurait-il une valeur toute spéciale lorsqu'il s'agit pour un peuple de s'organiser ? On admet sans trop de peine qu'un gouvernement erre pendant des années, à la condition qu'il maintienne dans le sang un ordre socio-économique qui se dégrade. Mais on supporte mal la relative « anarchie » qui résulte, fût-ce pendant quelques mois, d'une tentative de vraie démocratisation.

La démocratisation commence dans l'entreprise même familiale et n'existe pas si elle n'est pas organisée d'abord, sur les lieux de travail. En revanche, si elle est mise en forme au plan économique global, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise et à celui où les orientations sont données à l'économie, elle a toutes les chances d'être totale ou de le devenir : l'Etat, tel qu'on le définit d'ordinaire, se trouvera dessaisi de la plupart de ses attributions au profit du peuple. Et c'est bien en cela qu'un plan économique et social devrait toujours être un plan de la démocratie, évolutif comme l'économie doit le devenir, mais aussi comme la démocratie devrait l'être.

Lorsqu'on cherche les moyens d'un développement, on oublie trop souvent, même quand on affirme le contraire, que les masses populaires soient le seul moyen vraisemblable d'une évolution. Mais il faut alors admettre qu'elles doivent aussi en être les seules bénéficiaires.

Comment pourrait-on les mobiliser en vue de leur développement, si on hésite à leur donner des pouvoirs à la mesure de leurs responsabilités ?

1.4 Briser les institutions traditionnelles d'un Etat néo-colonisé

En appliquant les nouvelles orientations progressistes au service de la nation, nous devons éviter de nous enfermer dans des textes de lois et textes constitutionnels trop rigides. Les lois sont nécessaires mais il ne faut pas qu'elles nous emprisonnent.

Il ne faut pas oublier que le développement et donc le progrès que nous souhaitons implique une évolution de la situation présente dans tous les domaines. En s'enfermant dans une panoplie de lois rigides, nous risquons de nous prémunir contre les conséquences pourtant normales et naturelles du développement que nous souhaitons.

Les lois actuelles sont héritées du colonialisme, elles sont calquées sur l'extérieur. Réaliser une transformation sociale est incompatible avec le maintien de la plupart de ces lois. Par exemple : la constitution actuelle est et n'a d'autre innovation que d'être calquée sur celle de la France. Le reste, c'est-à-dire le type de libertés fort utopiques qu'on rencontre en Occident figure dans cette constitution, même si elles ne sont pas comprises et appliquées comme on le comprend en Occident. Ces lois bloquent toutes les ouvertures vers un avenir qui devrait du fait de l'évolution être différent du présent. La nation est contrainte d'accepter un ordre institutionnel que l'évolution devrait rendre insupportable et dépassé.

Le caractère figé des institutions étatiques actuelles tient à la Puissance des intérêts que celles-ci protègent. Et un pouvoir progressiste ne peut les maintenir, sauf au risque de ne plus pouvoir les détruire car il aura l'impression de mettre en danger les structures de l'Etat sur lesquelles il s'appuie. Parmi ces structures l'administration publique paraît être la plus utile à l'exercice du pouvoir. La conception qu'on a de l'administration est celle qu'on a de l'Etat, puisque l'administration est la courroie de transmission entre l'Etat pouvoir politique et le peuple souverain. Selon les orientations du pouvoir politique, selon le rôle qui est reconnu au peuple dans la gestion des affaires publiques donc celles de l'économie, l'administration devrait elle-même avoir un rôle et un visage différents.

Comment réaliser un autre type de démocratie politique et économique sans toucher aux organes qui permettent à l'Etat d'intervenir dans la nation, aussi bien dans le domaine économique que dans les autres. Lorsque nous avons parlé de démocratie économique nous avons proposé la Création d'un centre de promotion de l'économie nationale qui sera l'organe de l'exercice de la démocratie économique et la future administration de l'économie nationale. Il faudra aussi revoir d'autres organes de l'administration. Il serait trop long de critiquer à fond ici notre administration publique

corrompue et inefficace, afin de démontrer son inutilité, ainsi que le rôle néfaste qu'elle jouerait sur une politique, économique et sociale conçue pour le développement tel que nous l'avons défini. Nous ne voulons surtout pas en avoir le monopole, nous nous contenterons d'ouvrir un débat qui, nous le savons, se poursuivra encore longtemps.

Nos fonctionnaires d'aujourd'hui, quelle que soit la valeur de chacun d'entre eux, sont orientés, déformés, limités par le cadre que constitue l'administration dans sa forme néocoloniale actuelle, En tout cas rien ne les prépare à intervenir dans l'économie ni leur formation théorique, ni leur expérience, ni leur statut, qui leur permet toute sorte des cumuls...

Toutes les administrations économiques et techniques actuelles devront progressivement disparaître. Les fonctionnaires pris individuellement sont récupérables, ils ont d'ailleurs des compétences qui, à l'heure actuelle, sont inutilisées, et eux-mêmes comprennent combien le cadre dans lequel ils travaillent est malsain.

A la démocratie déléguée qui ne laisse aucune initiative au peuple et n'assure en aucune façon le contrôle de celui-ci sur l'Etat, succèdera dans le domaine économique une démocratie directe, les travailleurs exerçant eux-mêmes tous les pouvoirs qui le sont aujourd'hui fort mal du reste, par un certain nombre de ministères : agriculture, économie nationale et industrie, commerce, transports, travaux publics travail et prévoyance sociale..., etc.

Disparaîtraient ainsi tous ces centres politiques de décision conçus pour une démocratie déléguée, ainsi qu'une fraction considérable de la bureaucratie.

Il reste cependant d'autres administrations dont l'existence est liée à celle de l'Etat pouvoir centralisateur et qui à ce titre doivent être radicalement réformées, Il s'agit des administrations d'autorité telle que l'armée, l'intérieur, il s'agit aussi des administrations qui assurent en théorie des services publics qu'on prétend souvent indépendants de l'Etat tels que la justice, etc.

Le but de la présente réflexion n'est pas d'étudier en détail toutes ces administrations, les institutions qui en dépendent, les pouvoirs qu'elles représentent, les réformes qu'il faudrait entreprendre, non seulement pour qu'elles cessent d'être les bastions de la lumpenbourgeoisie, mais pour que leur fonction soit adaptée à des nouveaux impératifs sociaux et à un nouveau contexte politique.

Nous nous limitons ici à présenter les grandes lignes de cette nouvelle voie et l'esprit dans lesquels elle devrait se réaliser, les organes de la justice par exemple, pas plus que le droit lui-même ne peuvent être les mêmes dans toutes les sociétés et sous tous les régimes. La santé publique ne peut pas être assurée, au RDC, par un système médical calqué sur l'Occident, qui est devenu là-bas même de plus en plus manifestement aberrant, Nous y reviendrons. L'Armée ne peut pas être dans le Congo de demain, un corps hiérarchisé, divisé en classes et un pouvoir indépendant du peuple.

II. UNE RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE IMPERATIVE COMME PREMIERE GRANDE REFORME

2.1 Introduction

Les structures administratives en RDC sont en décomposition complète, ne fonctionnent pas ou ne fonctionnent plus. Pire, dans certains cas, elles représentent des freins au développement ! Par ailleurs, faut-il souligner que le schéma administratif congolais a été calqué sur le système belge, privilégiant à l'excès la multiplication des services et des compétences et la division systématique des tâches à accomplir. Par ailleurs, il faut également constater que, si le système belge se révèle peu performant dans l'ensemble, que penser d'un schéma similaire qui importe les mêmes défauts dans un Etat en situation de sinistre total.

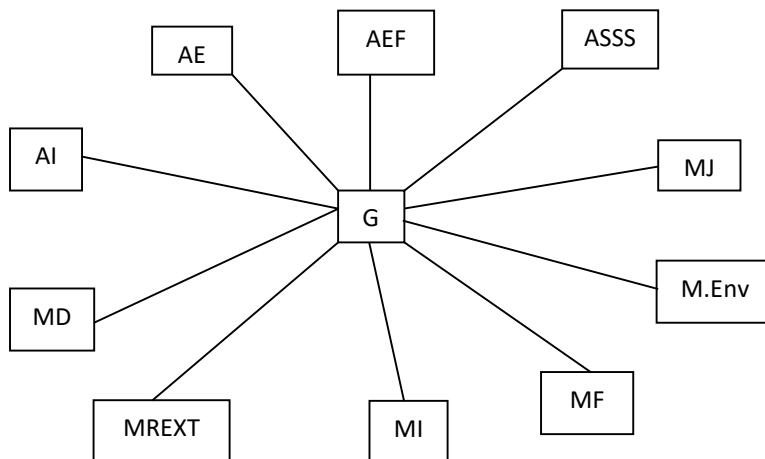
Il s'impose donc de faire table rase de l'organisation actuelle et de récompenser le paysage administratif congolais en fonction de la priorité accordée aux POLES sectoriels de développement :

- 1) le pôle économique qui devra inclure la création d'une agence pour l'économie ;
- 2) le pôle de l'éducation et de la formation qui devra inclure la création d'une agence pour l'éducation et la formation ;
- 3) le pôle de l'infrastructure qui devra inclure la création d'une agence des infrastructures ;
- 4) le pôle de la santé et de la sécurité sociale qui devra inclure la création d'une agence pour la santé.

A côté de ces 4 agences, devront subsister 6 ministères classiques :

- 1) Le ministère des Finances, chargé de la collecte des impôts, de l'attribution des crédits aux agences et de l'emprunt sur le marché international ;
- 2) Le ministère de l'Intérieur, chargé essentiellement de la sécurité à l'intérieur du territoire, de l'organisation de la police criminelle, de l'organisation de la police nationale et de la tutelle sur les polices des grandes villes ainsi que de la tutelle administrative sur les organismes décentralisés ;
- 3) Le ministère de la Défense, chargé essentiellement de l'organisation de l'armée ;
- 4) Le ministère de la Justice, chargé de la législation, des réformes juridiques, du pouvoir judiciaire et des prisons ;
- 5) Le ministère des Relations Extérieures
- 6) Le Ministère de l'environnement.

Schéma simplifié de l'architecture gouvernementale :

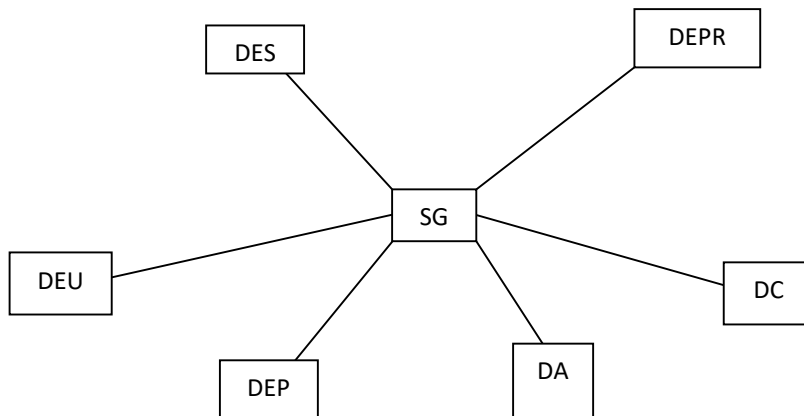


2.2. Pole Education – Formation

Une agence pour l'éducation et la formation devra être créée qui reprendra les compétences suivantes :

- 1) L'enseignement primaire ;
- 2) L'enseignement secondaire ;
- 3) L'enseignement universitaire ou de niveau universitaire ;
- 4) L'enseignement professionnel ;
- 5) L'alphabétisation ;
- 6) La culture ;
- 7) La jeunesse et le sport

Le schéma d'organisation serait le suivant :



Cet organigramme permettra aux responsables politiques chargés du secteur de disposer d'un outil performant et efficace.

Dans chaque direction, il faudra prévoir :

- 1) une division Etudes et Programmes ;
- 2) une division Recrutement – contrôle – Inspection ;

- 3) une division Comptabilité ;
- 4) une division Infrastructures qui travaillera en contact étroit avec l'agence des infrastructures.

1) *Division Etudes et Programmes*

Elle sera chargée d'établir le programme d'urgence en matière d'éducation et de formation et de constituer un système d'évaluation des résultats obtenus. Par ailleurs, elle devra être à même d'établir un programme pour l'avenir permettant de rendre les actions d'éducation les plus efficaces possibles.

2) *Division Recrutement – Contrôle – Inspection*

Elle sera chargée de recruter les enseignants sur des Bases Objectives, essentiellement par concours. Ce recrutement objectif concerne autant les Congolais que les coopérants étrangers qui devront être soumis à une procédure de recrutement semblable.

Par ailleurs, cette cellule assumera le contrôle et l'inspection des écoles qui devront plutôt être conçues en termes d'éducation qu'en termes répressifs. En effet, un bon système d'inspection peut à terme contribuer à l'amélioration du système d'enseignement.

3) *Division Comptabilité*

Cette division sera chargée de gérer l'enveloppe budgétaire attribuée à la direction. Elle devra veiller principalement au paiement SCRUPULEUX des enseignants ainsi qu'au paiement de l'équipement des écoles.

4) *Division Infrastructures*

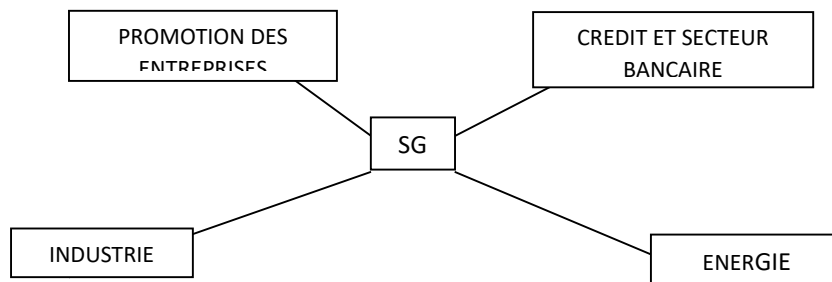
Cette division sera chargée d'élaborer les besoins matériels des systèmes scolaires tant en terme de construction de nouveaux établissements, qu'en terme de restauration ou encore d'entretien des locaux. Ce service répercutera ses demandes l'agence pour les infrastructures.

2.3 Pole pour l'économie

Une agence pour l'économie devra être créée qui reprendra les compétences suivantes :

- 1) La promotion des entreprises
 - dans le secteur rural,
 - dans le secteur artisanal et semi-industriel,
 - dans le secteur commercial.
- 2) Le crédit et le secteur bancaire ;
- 3) L'industrie ;
- 4) L'énergie ;

Le schéma d'organisation sera le suivant :



Cet organigramme permettra aux responsables politiques chargés de l'économie de disposer d'une vue d'ensemble du paysage économique du pays.

Dans le cadre du programme, le secteur entreprise est un secteur prioritaire et sera particulièrement développé :

1) *Schéma de la direction entreprise comprendra donc 3 services :*

- Une Division entreprises rurales ;
- Une Division entreprises artisanales et semi-industrielles ;
- Une Division entreprises commerciales.

Chaque Division comprendra :

- a) Un Service Etudes, Réflexions, Propositions ;
- b) Un Service d'Encadrement ;
- c) Un Service Infrastructures.

a) *Service Etudes, Réflexions, Propositions*

Ce service sera chargé d'établir le programme d'urgence permettant le développement des P.M.E. existantes et la création de nouvelles P.M.E. Conformément aux orientations contenues dans le programme, il devra établir un catalogue de mesures précises en matière de réglementation, d'encadrement, de formation, d'accès au crédit, etc... Par ailleurs, ce service devra tenir un véritable tableau de bord permettant aux responsables d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des P.M.E.

b) *Service d'Encadrement*

Ce service sera chargé d'encadrer les P.M.E. en leur fournissant aide et conseil. La plupart des agents de cette cellule, outre un staff réduit, seront essentiellement des agents itinérants et seront répartis par secteur régional. La cellule d'encadrement devra travailler en contact étroit avec les sociétés de développement et avec les écoles de formation de la D.E.P.

c) *Service Infrastructures*

Ce service sera chargé d'élaborer les besoins matériels prioritaires indispensables, au fonctionnement harmonieux des P.M.E. tels que les communications, les antennes-conseils, etc. Ce service travaillera en relation étroite avec l'agence des infrastructures.

2) *La Direction du Crédit et du Secteur Bancaire*

Cette direction sera chargée d'établir les besoins du secteur et de lui donner un cadre d'intervention harmonieux.

Cette direction veillera au maximum à ce que le crédit soit accessible, en particulier aux entreprises et veillera à l'établissement d'une concurrence sérieuse entre établissements publics et établissements privés. Elle veillera également par une série de mesures appropriées à promouvoir l'épargne et à restituer le capital de confiance auprès des Congolais.

3) *La Direction de l'Industrie*

Cette direction assumera avant tout les rôles de surveillance et d'encadrement en empêchant certaines industries de piller la richesse nationale ou encore de nuire considérablement à l'environnement. Encadrement aussi en encourageant et en aidant certaines entreprises à s'installer.

Elle privilégiera évidemment la naissance d'une industrie nationale sans pour autant s'imposer des mobiles fixes mais en essayant au maximum de couvrir les besoins locaux.

4) *La Direction de l'Energie*

Cette direction sera chargée d'établir les besoins actuels et futurs en RDC en privilégiant au maximum les énergies douces et non polluantes et qui demandent le minimum de devises.

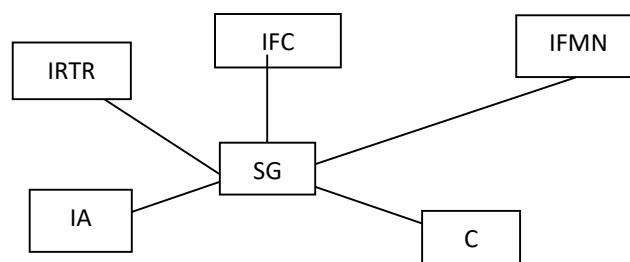
Par ailleurs, elle sera chargée de prendre les mesures d'encadrement nécessaires ; elle procédera également à l'établissement des tarifs en tenant compte des capacités de paiement des Congolais et des sociétés congolaises. Enfin, dans la mesure du possible, elle contrôlera la distribution.

2.4. Pole de l'infrastructure

Une agence des infrastructures devra être créée qui reprendra les compétences suivantes :

- 1) l'infrastructure routière et les transports routiers ;
- 2) l'infrastructure ferroviaire et le charroi ;
- 3) l'infrastructure fluviale et maritime et les navires ;
- 4) l'infrastructure aérienne et les avions ;
- 5) les communications.

Le schéma d'organisation serait le suivant :



Ce nouveau schéma permettra aux responsables politiques d'avoir une vue d'ensemble des besoins d'infrastructures et opérer le choix nécessaire à une restauration des communications du pays.

Dans chaque direction, il faudra prévoir :

- 1) Une Division Evaluation, Etudes, Programme, Planification ;
 - 2) Une Division d'Exécution des nouveaux travaux ou des gros travaux de restauration ;
 - 3) Une Division d'Entretien ;
 - 4) Une Division Transports ;
 - 5) Bâtiments Publics.
- 1) *Division Evaluation, Etudes, Programme, Planification*

Cette Division sera tout d'abord chargée de procéder à un état des lieux des systèmes de communications en charge de la direction ; ensuite, elle sera chargée d'établir un plan prioritaire de restauration des voies de communications existantes ; enfin, elle devra établir une politique de création de nouvelles voies.

2) *Division d'Exécution des nouveaux travaux ou des gros travaux de restauration*

Cette Division sera chargée d'exécution ou de faire exécuter les gros travaux identifiés par la cellule études, programme, planification. Cela implique, entre autres, qu'elle établira des modes de travail et des modes d'exécution efficaces et qu'elle constituera de véritables unités de chantiers volants qui puissent – étape par étape – procéder à l'exécution du plan.

3) *Division d'Entretien*

Cette Division sera chargée d'assurer l'entretien des infrastructures par des moyens appropriés et largement déconcentrés dans la mesure du possible (entretien des routes par exemple).

4) *Division Transports*

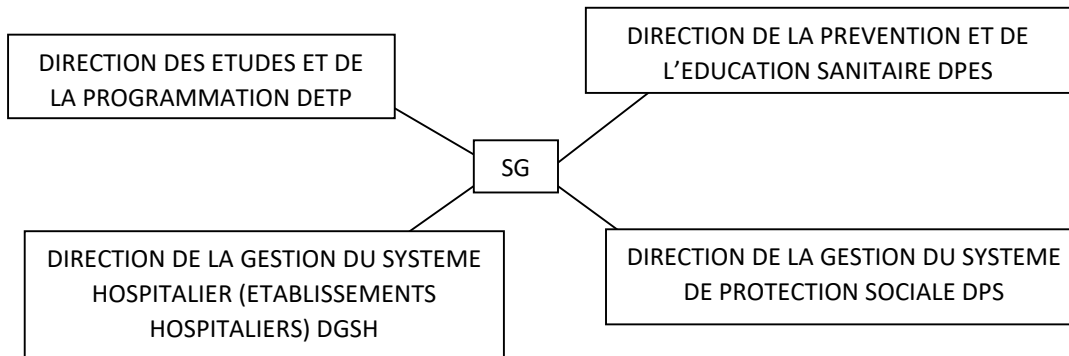
Cette Division sera chargée de définir le système de transports publics le plus efficace et qui puisse rencontrer les exigences d'un véritable développement endogène ; il sera également chargé de définir les orientations générales en ce qui concerne le transport privé.

2.5. Pole de la sante

Une agence pour la santé devra être créée qui reprendra les compétences suivantes :

- 1) La Direction Etudes et Planification ;
- 2) La Direction Prévention et Education sanitaire ;
- 3) La Direction Gestion du système curatif ;
- 4) La Direction Gestion du système de protection sociale.

Le schéma d'organisation sera le suivant :



1) Direction des Etudes et Planification

Cette direction sera chargée d'établir les priorités permettant d'améliorer sans délai l'état sanitaire de la population congolaise. Conformément aux orientations contenues dans le programme, il devra un catalogue des mesures précises en matière d'éducation, de soins préventifs, de soins curatifs et de protection sociale. Par ailleurs, ce service sera également chargé de procéder à une évaluation permanente des besoins et des réalisations effectuées.

2) Direction de la Prévention et Education sanitaire

Elle sera chargée d'exécuter sur le terrain la politique de prévention et d'éducation dont les grands axes auront été établis par la cellule études et réflexions. Elle devra prendre contact avec la DEP et la direction de l'enseignement primaire et secondaire de façon à insérer dans les différentes formations une éducation sérieuse à la prévention.

3) Direction de Gestion du système curatif (établissement hospitalier)

Cette Direction devra assurer en priorité la réhabilitation du système hospitalier existant et créer et organiser les pôles de santé primaire (PSP). Elle devra également assurer les besoins matériels des unités de soins, éventuellement en collaboration avec l'agence des infrastructures. Elle devra enfin établir une pharmacopée et gérer l'importation et la vente des produits pharmaceutiques.

4) Direction de Gestion du système de protection sociale

Cette Direction sera chargée de la mise en place du système de protection sociale, de sa surveillance et de son évaluation.

Ce nouveau schéma permettra aux responsables politiques d'avoir un instrument opérationnel pour agir efficacement sur la politique de la santé.

III. LES REFORMES AU NIVEAU DES INSTITUTIONS

3.1 La présidence de la République

Il faut libérer la présidence de la république de tous les services dont les activités relèvent par nature des ministères ou des agences gouvernementales, comme le complexe agricole de Kaniama Kasese. Il y en a beaucoup d'autres

Au niveau du Cabinet de Président :

- 1 Directeur de Cabinet
- 1 seul Directeur de Cabinet Adjoint
- 6 collègues : 1 pour l'économie et les finances
1 pour l'éducation et la formation
1 pour les infrastructures
1 pour la santé et la sécurité sociale
1 pour l'environnement
1 pour la politique et la diplomatie
- 1 conseiller spécial en matière de sécurité
- La maison militaire
- La maison civile
- Le secrétariat Général de la présidence de la république pour gérer l'administration.

Il faut mettre fin au statut de la première dame ainsi que toutes les charges liées à cette pratique illégale

Il faut cesser l'utilisation abusive de la liste civile avec son extension à la prise en charge des membres de la famille présidentielle.

Il va falloir valoriser la mise en place d'une administration pérenne chapeauté par le secrétaire général avec des directions, des divisions des services et bureaux indépendants des pouvoirs politiques. Les présidents passent mais l'administration de la présidence est pérenne.

3.2 Le gouvernement

Dans notre introduction, nous avons proposé une réforme administrative qui réduit à 10 les ministères avec juste un Premier Ministre.

En toutes choses, nous devons tenir compte du niveau de développement de nos forces productives, du niveau des richesses créées, c'est-à-dire le niveau de notre produit intérieur brut, du niveau de la mobilisation de nos recettes publiques, avant de multiplier les dépenses en désordre.

Pour 2019, 2020 et 2021, le produit intérieur brut nominal de la RDC a évolué comme suit : 49 milliards USD en 2020, 55 milliards de dollars en 2021 et 64 milliards de dollars en 2022. Les projections en 2023 sont de 75 milliards de dollars, 83 milliards de dollars en 2024 et 85 milliards de dollars en 2025.

Par ailleurs, la loi des finances 2022 avait prévu un budget de 12 milliards de dollars, et pour 2023 la loi des finances prévoit un budget de 16 milliards de dollars.

Quand nous nous référons aux exemples des pays d'Europe dont nous imitons le modèle démocratique, quelle est la situation ?

- ✓ La France : 23 Ministres (17 Ministres et 6 Ministres délégués, 4 secrétaires d'Etat). Le produit intérieur brut de la France s'élève à 2.303,6 milliards d'Euro (source : Eurostat, extraction du 8 juin 2022)
Le produit intérieur brut moyen par habitant en considérant les 27 Etats membres de l'Union Européenne est de 32.000 Euros sur l'année 2021 et à 33.900 Euros dans la zone Euros.
Les dépenses totales du budget général de la France s'établissent au 30 novembre 2022 à 461 milliards d'euros alors que la RDC atteint à peine les 10 milliards d'Euros. Comment expliquer et justifier nos 60 Ministres et toutes les charges qui en découlent ?
- ✓ Aujourd'hui le niveau de nos forces productives ne justifie pas la prolifération des ministères. Dans un pays où il n'y a même pas un début d'industrialisation qui permette la fabrication d'un verre, d'une assiette, une simple division, voire même un service de l'agence pour le pôle économique suffit. C'est ainsi nous confirmons notre proposition de se limiter à un gouvernement de 10 ministres avec un seul chef du gouvernement.

Le cabinet du Premier Ministre

Le cabinet du premier ministre ne devrait pas avoir plus de 10 conseillers devant servir d'interface aux ministères.

- ✓ **Le secrétariat général du gouvernement**

C'est la structure administrative pérenne qui doit être renforcée. Les chefs du gouvernement passent mais l'administration demeure.

- ✓ **Les cabinets des ministres**

Composition :

- Un Directeur de cabinet
- Un conseiller spécial pouvant en cas de besoin faire l'intérim du Directeur de Cabinet
- Un maximum de cinq conseillers

Le rôle des secrétariats généraux reste très important entant que colonne vertébrale de l'administration de chaque ministère.

IV. LE PARLEMENT, LES ASSEMBLEES PROVINCIALES, LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

4.1 Le parlement

Notre niveau de production des richesses nous oblige à limiter certaines dépenses comme l'existence d'un sénat. Avec un produit intérieur brut de 2.303 milliards d'euros et un PIB par tête d'habitant de 33.900 euros, la France peut se permettre d'avoir deux chambres. Au Sénégal, la suppression du sénat a permis de faire des économies pour construire une centrale solaire. L'Assemblée nationale peut demeurer mais avec un nombre réduit à 203 députés dont 145 pour les 145 territoires, 2 x 25 chefs-lieux des provinces soit 50 et 4 pour les 4 districts de Kinshasa.

4.2 Les provinces

L'implantation de la décentralisation exige que l'on garde les institutions actuelles, mais avec le renforcement des responsabilités de ce qu'on a appelé autres fois un Directeur Provincial. En France, chaque département est administré par l'équivalent d'un secrétaire général d'un ministère qu'on appelle Préfet. Les élus même quand ils sont médiocres passent, mais le Préfet est garant du fonctionnement optimal de l'Etat en Province. Il en est de même pour les entités décentralisées où seront nommés les équivalents des Préfets. Le nombre de députés par Province ne devra pas dépasser le nombre des territoires de la province soit 1 député provincial par territoire.

V. REDUCTION DU TRAIN DE VIE DANS LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES A L'ETRANGER : REDUIRE ET RATIONALISER LES DEPENSES PUBLIQUES

D'abord quel peut être le sens de nos relations diplomatiques avec les pays dominants ?

Ces relations n'ont de sens que dans la mesure où elles peuvent servir notre option de tourner le dos à 150 années d'esclavage, de colonialisme et de néo-colonialisme et de construire un pays réellement indépendant, souverain qui émerge. Le rôle des ambassades est de rassembler à tout moment l'information économique et technologique pour notre développement.

Il est évident que les conditions de recrutement des diplomates doivent être modifiées. Il faut supprimer toutes les ambassades actuelles pour les regrouper par région. Une seule représentation diplomatique suffit pour l'Union Européenne, ou l'Amérique du Nord. Ainsi, ces ambassades auront les moyens humains et matériels de leur mission d'information pour le développement.

En Afrique, le même regroupement est à faire pour l'Afrique du Nord, les pays de la CEDEAO, ceux de la corne de l'Afrique, l'Afrique Centrale, l'Afrique Australe, les pays lusophones, etc.

Auprès de ces grands ensembles, nos ambassades doivent devenir des centres actifs d'impulsion de l'autonomie collective : création des centres communs de recherche scientifique et technologiques, renforcement des liens commerciaux, création en commun des entreprises etc.

Les locaux des ambassades doivent être aménagés pour recevoir les agents de l'Etat en mission à l'étranger en premier lieu le Président de la République.

VI. LES ENTREPRISES PUBLIQUES : REDUIRE ET RATIONNALISER LES DEPENSES PUBLIQUES

L'entreprise quelle que soit sa forme juridique doit obéir aux principes ci-après :

- L'entreprise est une coalition qui doit être viable, elle n'est plus seulement dépendante du marché, elle est aussi la résultante d'un processus interne qui doit obéir à un certain nombre de règles pour le maintien en vie de la coalition ;
- L'entreprise, force économique est un organe de lutte pour un type nouveau de concurrence ; la concurrence technologique. Elle ne peut survivre et se développer que si elle se situe dans les premiers classements de sa profession et de son marché ;
- L'entreprise est une organisation d'hommes, parce que c'est le même homme qui peuple la cité et qui, en tant que producteur, apporte son concours à l'entreprise, celle-ci se voit dans l'obligation de prendre en charge des aspirations qui dépassent celles du travailleur au travail ;
- L'entreprise est un pouvoir d'action. Ce pouvoir n'est pas nécessairement une question de nature juridique ou de dimension, mais d'abord une capacité d'atteindre les objectifs économiques.

Quand on a compris ces principes, on ne peut pas malmenager des entreprises publiques quasi en faillite presque toutes de la manière que l'ont fait par tous les pouvoirs qui se sont succédé à la tête de la RDC jusqu'à ces jours.

Transco, SNCC, Régideso, SNEL pour ne citer que celles-ci, vivent d'énormes subventions de l'Etat. Avec les organes dirigeants composés des amis politiques, cousins, frères, oncles, beaux-frères, nièces, c'est-à-dire des individus qui ne comprennent rien au rôle de l'entreprise comme décrit ci-haut, que peut-on espérer ? Comme résultats quant à :

- 1) La production des biens ou des services de manière progressiste, dynamique, dans l'innovation permanente ;
- 2) La réduction au maximum de la bureaucratie autocratique, pour mettre en place des structures flexibles, suscitant la responsabilité de l'ensemble humain que constitue l'entreprise ;
- 3) La mise en place des outils modernes de gestion nécessaires afin que les objectifs soient définis, diffusés, compris et acceptés par tous les membres de l'entreprise.

Réduire le train de vie de l'Etat dans le secteur des Entreprises passe par la promotion de tous les facteurs susceptibles de contribuer à la rentabilité économique et financière de ces entreprises, afin de réduire de manière drastique puis supprimer les subventions leur versées.

Les salaires dans ce secteur doivent respecter la même tension salariale que dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.

Dans ce secteur, les conditions d'entrée dans les organes dirigeants doivent être renforcées. Les concours doivent être la voie privilégiée. La gestion quotidienne de ces entreprises doit être encadrée par les institutions supérieures de contrôle.

VII. LES SALAIRES

7.1 Des principes généraux

En RDC, la tension salariale dans toutes nos administrations devra être fixée de 300 dollars pour le salaire le plus bas à 6.000 dollars pour le salaire le plus élevé, c'est-à-dire de celui du Premier Ministre chef du gouvernement.

Le salaire net du Président de la République sera de 5.000 dollars par mois. En France, il est de 8.000 Euros pour le Président Macron. Le Président de la Chine, la plus grande puissance économique du monde ne dépasse pas trois mille euros par mois.

La liste civile du Président doit être réduite pour ne pas dépasser 2,4 millions par année soit 200 milles dollars par mois au lieu de 12 millions en 2022 soit un million par mois.

7.2 Pour le secteur de l'éducation

On connaît tous l'adage « *si vous voulez tuer une nation, commencez par détruire son système éducatif* ». Donc, ce secteur est la priorité des priorités.

Former pour le développement endogène c'est former à l'autonomie tant politique, économique que culturelle. C'est former les hommes de telle sorte que leur créativité sociale soit renforcée et fortifiée. C'est rendre les hommes capables d'assumer la responsabilité de la progression de leur propre niveau de vie, de l'élévation de leur niveau de conscience.

L'école nouvelle doit s'installer au Congo comme l'antithèse de l'école coloniale et néocoloniale, elle doit s'installer comme cadre de libération des esprits et de désaliénation. Il est aisé de comprendre pourquoi il faut mettre les moyens pour encadrer et motiver les hommes et femmes qui doivent assumer cette lourde tâche.

- a. Les salaires des administratifs resteront dans la tension salariale de base avec un minimum de 300 dollars pour le salaire le plus bas.
- b. Pour le corps enseignant du primaire ou supérieur, la tension salariale ira de 500 dollars pour le salaire le plus bas du primaire, les autres selon le grade de

chacun se situeront entre 500\$ et 4.000 dollars américains pour les professeurs ordinaires dans les universités.

7.3 Pour le secteur de la santé

En ce qui concerne ce secteur, tout aussi prioritaire que l'Education, nous devons retenir que les principaux indicateurs sanitaires de la RDC (le taux de natalité, de mortalité générale et infantile, taux d'accroissement annuel par habitant, la couverture sociale pour la santé, etc.) le placent dans une situation sanitaire à la mesure de sa situation politique, économique et sociale. Le pays est sinistré et son système sanitaire également. Il sera appliqué à ce secteur prioritaire la même politique salariale exceptionnelle accordée au secteur de l'éducation.

- 4) Les salaires des administratifs resteront dans la tension salariale de base avec un minimum de 300 dollars pour le salaire le plus bas et 3500\$ pour les secrétaires généraux.
- 5) Pour le personnel médical, la tension salariale ira de 500 dollars pour les salaires les plus bas à 4000 dollars pour les scientifiques de très haut niveau notamment les professeurs de médecine ; les autres selon le grade de chacun se situeront entre 500\$ et 4000\$,

7.4 Les Assemblées

Si nous nous référons aux pratiques d'un pays comme la Chine, le député ne reçoit aucun salaire sauf quand il participe aux travaux des commissions parlementaires de contrôle ou autres.

Le député exerce un métier, médecin, universitaire, chef d'entreprise, par exemple et sa vie est déjà pris en charge par son métier. C'est ce principe que nous devons appliquer en RDC pour s'assurer d'un renouvellement d'une classe politique de qualité et favoriser l'émergence des vrais nationalistes patriotes compétents pour siéger dans les assemblées et défendre les intérêts de la nation et du peuple.

7.5 Les forces armées et la police

La tension salariale de l'administration s'applique à nos forces de défense et de sécurité. Pour les catégories partant du soldat de 2^{ème} classe jusqu'à l'Adjudant-Chef (les sous-officiers), ils doivent avoir en plus de leur salaire qui est une solde, un logement décent et la nourriture. Ils ont droit au transport gratuit dans les véhicules de transport en commun appartenant aux sociétés d'Etat, aux soins de santé gratuit pour leurs familles, à la gratuité de l'enseignement pour leurs enfants.

Un vaste programme de construction des camps militaires s'impose : leur coût sera réduit grâce à l'utilisation des matériaux locaux de construction tels que les briques cuites, les tuiles, les blocs de terre stabilisés etc. on ne peut plus revivre les tristes aventures du programme de 100 jours dont le volet fabrication des maisons préfabriquées pour les militaires n'a toujours produit aucun résultat quatre ans après.

CONCLUSION : METTRE LES MOYENS PUBLICS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

L'on peut considérer que les régimes qui se sont succédés à la tête du pays depuis 63 ans ont détruit non seulement les infrastructures physiques de notre pays, mais aussi les mentalités et les valeurs.

La renaissance du Congo passe par un projet national de développement participatif rationnel qui puisse mobiliser toutes les mains, toutes les têtes. Un état qui va permettre de réunir toutes les consciences autour d'un dessein national, d'une volonté de construire un avenir ensemble, de manière à occulter progressivement les relents politiques et les valeurs négatives cristallisées en 63 ans.

Nous devons mettre la construction économique au service de la consolidation de l'unité nationale.

Le développement participatif, dans la mesure où il permettra aux nombreuses initiatives d'éclorre au niveau du village, du secteur, du territoire, de la province, mettre au grand jour les limites territoriales d'une localité ou d'une province qui se développe et qui aura besoin d'un marché acheteur, de fournisseurs, de partenaires divers hors de ses limites territoriales et ethniques.

Ces limites démontreront l'importance d'une solidarité inconditionnelle, d'une complémentarité nécessaire entre les acteurs du développement dans le pays tout entier et même au-delà de nos frontières.

Lorsque nos divers groupes sociaux seront devenus complémentaires dans la construction du développement, les antagonismes ethniques disparaîtront progressivement et le sentiment de solidarité nationale prendra le dessus. L'unité nationale pourra alors se construire réellement sur de bases objectives et saines.


Le développement participatif, est aussi la voie obligée pour le renforcement de l'indépendance et la souveraineté nationale. Il ne suffit pas d'affirmer dans les discours politiques, la volonté ferme de construire et protéger l'indépendance nationale, il faut démontrer en théorie comme en pratique comment y arriver.

Le processus de construction et de production de l'indépendance nationale passe par la transformation totale de nos mentalités, de notre système productif de notre société toute entière. Faire triompher la culture nationale, révolutionner notre système éducatif, construire la démocratie participative, c'est cela l'objectif à atteindre pour nous tous congolais.

Le peuple congolais pourra ainsi arracher un peu chaque jour une partie de cette indépendance. Il fera du Congo un pays riche et prospère qui pourrait enfin jouer pleinement son rôle de leader du continent africain et aider ce continent à se construire dans l'indépendance et la dignité.

Pour réduire de manière efficace et durable le train de vie d'un Etat néocoloniale, il faut être porteur d'une vision, d'un développement endogène, indépendant, aut centré et autodéterminé. Un Etat où la dépense publique sera réellement un instrument pour construire le développement où la rationalité de la dépense et la justice distributive vont triompher. Un Etat fondé sur la participation totale de toute la population comme moteur, acteur et bénéficiaire du développement.

Pour l'Observatoire de la Dépense Publique



Florimond MUTEBA TSHITENGE
Président du Conseil d'Administration